

LE GRAND
VOTE CITOYEN
SUR LA LOI
« FIN DE VIE »

organisé par votre député
Thomas MÉNAGÉ



*« Votre avis guidera mon vote
à l'Assemblée nationale »*

**du 6/07
au 12/07**

Je participe au vote :

findevie-jevotefr.com

Avant de voter à l'Assemblée nationale sur la loi relative à la fin de vie, le député Thomas MÉNAGÉ souhaite consulter les habitants de la circonscription.

Votre participation contribuera à éclairer son vote.

> Les résultats seront rendus publics avant le vote à l'Assemblée prévu le 15 juillet 2026, à l'occasion d'un dépouillement public (plus d'informations sur findevie-jevote.fr)



MODE D'EMPLOI POUR VOTER

QUI PEUT VOTER ? 1 PERSONNE = 1 VOIX

- **Avoir + de 18 ans**
- **Avoir un domicile dans l'une des 68 communes de la circonscription**
> Conditions justifiées grâce à un passeport ou une carte d'identité mentionnant une adresse postale située sur la circonscription, ou à défaut en présentant en complément un justificatif de domicile (factures EDF, téléphone...)

COMMENT VOTER ?

- **Dans l'un des bureaux de vote**
> **À la permanence parlementaire** (17 Rue Renée de France à Montargis)
du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet (9h-12h / 14h-17h)
> **Dans l'un des 9 bureaux de vote du territoire, les samedi 11 et dimanche 12 juillet**

SAMEDI 11 JUILLET

Châtillon-Coligny – Salle du Foyer Club -
2 Faubourg du Puyrault (9h-12h)
Corbeilles-en-Gâtinais – Salle du
Colombier - 4 rue des Écoles (9h-12h)
Courtenay – Mairie (9h-12h)
Ferrières-en-Gâtinais – Salle polyvalente -
40 rue des Fossés (9h-12h)
Montargis – Marché (8h30-12h30)

DIMANCHE 12 JUILLET

Amilly – Marché (8h30-12h30)
Château-Renard – Salle polyvalente
(Mairie) (9h-12h)
Dordives – Salle multi-activités -
16 rue Pasteur (9h-12h)
Nogent-sur-Vernisson – Maison des
associations - 4 rue Raymond Tribout
(9h-12h)

- **Par correspondance** (kit de vote disponible à la permanence ou en appelant le 01 40 63 16 32)
- **En ligne sur le site dédié : findevie-jevote.fr**